

Svp aidez... Meme si je suis étrangère hors France

Par Majhouba

Bonjour

je suis marocaine, j'ai eu un visa touristique pour la France. est-ce que je peux être recherchée en France et avoir visa Schengen France, je m'explique il y a 8 ans un type en au Maroc a crée une adresse mail qui comporte mon nom et prénom et il a envoyé un message à une connaissance en France en mettant en copie ses collègues au travail, en disant qu'il y a des attentats terroristes dans un tel quartier à Paris, malheureusement je n'ai pas pu expliquer à cette connaissance que ce n'est pas moi. j'ai peur que ce message soit interprété autrement comme provocation au terrorisme, alors ce n'est pas moi qui a envoyé ce message. cet un mec est déreglé qui a fait cela pour nuire à mon image et me causer des problèmes. il savait que j'étais en conflit avec cette personne en France. il a voulait mettre l'huile sur le feu.

Cela fait 8 ans je n'ai pas mis les pieds en France. Et mon bulletin numero 3 est vierge. Je l'ai demandé pour le dossier d'immigration au Canada. Vu que les faits remontent à 8 ans. Si il y a une plainte contre moi est ce que l'affaire est deja classée sans suite. Ou bien cette plainte existe elle est encore active malgré le délai de 8 ans. Merci de vos conseils.